

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 12 – Novembre 2016

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

http://www.saint-augustin-des-bois.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis **5 et 19 novembre** 2016 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

NOUVEAU à compter du 1^{er} novembre

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito de Virginie Guichard

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Parmi les engagements que nous avons pris auprès de vous, la volonté de préserver nos services de proximité, de leur donner de la robustesse, de l'expertise et de la sécurité, était important. Accentuer les économies déjà réalisées en nous regroupant avec d'autres était pour nous une évidence dans le contexte budgétaire que vous connaissez tous. Le projet de commune nouvelle s'inscrivait particulièrement dans ces deux volontés. Il n'a pas abouti.

Pour autant, ces questions n'en demeurent pas moins cruciales pour l'avenir des services et celui des finances de la commune. Nous avons donc exploré et analysé une proposition alternative à la création d'une commune nouvelle : celle de mutualiser nos moyens avec d'autres communes. C'est le choix que le conseil municipal a fait lors de sa séance du 13 octobre 2016.

Saint Augustin des Bois s'est engagée dans cette voie avec les 9 communes qui composent l'actuelle comcom du Lion d'Angers, avec laquelle nous allons fusionner au 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la fusion des communautés de communes. 5 axes seront mutualisés :

- Les ressources humaines : nos agents deviendront salariés de la communauté de communes et seront remis à disposition de Saint Augustin des Bois. Cette mise à disposition s'accompagnera d'une réorganisation des services administratifs pour retrouver une équipe plus "conforme" dans son niveau de compétence et de qualification aux besoins d'une commune de notre taille.
- Le suivi budgétaire et la comptabilité : une partie des opérations sera désormais assuré par les services communs et une compatibilité analytique (qui permet de classer les dépenses par type de poste, services, bâtiments...) commune sera établie. Ce sera un outil précieux d'aide à la décision pour le Conseil municipal qui restera maître des choix pour le budget communal.
- L'informatique : un déploiement progressif des logiciels nécessaires à la gestion municipale qui seront communs.
- La possibilité d'adhérer à des groupements d'achat.
- La communication, en particulier via un portail Internet commun.

Très concrètement, les visages que vous rencontrez au quotidien ne changeront pas : chacun des agents conserve son poste et sa localisation géographique. Seul changement, un nouveau visage vous accueillera dès novembre aux côtés d'Emmanuel Charles et d'Adeline Burel. Afin de préparer au mieux la transition, il était en effet nécessaire de renforcer temporairement les moyens.

Nous escomptons des économies au plus tard en 2018 tout en permettant à la commune de bénéficier de services support de meilleure qualité. La complexité sans cesse grandissante des dossiers traités dans les communes rend ces derniers nécessaires.

Enfin, même si nous resterons une commune de frontière, cette adhésion à un bloc commun, renforcera notre poids dans un territoire, celui du Segréen, auquel nous appartenons et dans lequel il serait suicidaire de rester isolés.

Le collectif est exigeant. Il nécessite confiance et dialogue mais rend plus fort. Nous engageons notre commune dans cette direction.

Compte-rendu sommaire du dernier conseil municipal – 13 octobre

Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie rubrique « Municipalité ».

Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

Engagement relatif à la création de services communs avec la communauté de communes au 1^{er} janvier 2017

Après la fin du projet de commune nouvelle, la commune a pris l'attache de la CCRLA (Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers) qui avait déjà présenté au Conseil municipal son projet de schéma de mutualisation, fin 2015.

Le territoire de la Région du Lion d'Angers travaille depuis quelques années, à la mise en place d'une nouvelle organisation administrative visant à atteindre une meilleure efficacité du Service Public.

Cette nouvelle organisation administrative qui prend la forme d'un **schéma de mutualisation** consiste en la création de Services Communs fonctionnels et opérationnels sur l'ensemble des compétences non transférées en vertu de l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales entre la Communauté de Communes et ses communes adhérentes.

Madame la Maire disposera d'un mois pour mener des négociations avec la CCRLA avant le vote définitif au Conseil Municipal du 10 novembre prochain.

Ressources humaines : recrutements au Pôle Administratif, Finances et Accueil

Organisation en 2 temps :

1. Recrutement en CDD pour un besoin occasionnel (02/11/2016 au 31/12/2016, renouvelable) dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation à délibérer ce jour

2. Recrutement d'un responsable des services communaux (adjoint administratif ou rédacteur à temps complet – à compter du 01/02/2017 : le recrutement serait opéré par la Communauté de communes).

Le Conseil municipal autorise Madame la Maire, à effectuer les formalités de recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité de l'agent, y compris en recourant au service de mise à disposition d'agents par le CDG 49 (article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984).

Convention de mise à disposition de personnel de l'école de musique de l'Anjou bleu pour les TAP

Dans le cadre de la mise en place des TAP sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Segréen - Ecole de musique de l'Anjou bleu met à disposition de la commune de Saint-Augustin-des-Bois des enseignants de l'école de musique de l'Anjou bleu sur la période du 28 février au 5 avril 2017. Ces interventions auront lieu les mardis de 15h45 à 16h45 pour les instruments à cordes pour un montant de 224 €.

Prochain conseil : le jeudi 10 novembre 2016 à 20h 30 à la salle annexe de la mairie

Un projet de structure de jeux sur Saint-Augustin-des-Bois ?

Notre commune accueille de nombreuses familles avec jeunes enfants, mais aussi des grands-parents, des assistantes maternelles... Et actuellement il n'y a aucune structure de jeux pour les jeunes enfants au sein de notre village. La précédente est bien souvent évoquée avec regret car c'était un espace convivial, ludique pour les enfants et un lieu de rencontre intergénérationnel.

Suite à de nombreuses sollicitations, le projet d'installer une nouvelle structure de jeux aux normes est mis à l'ordre du jour pour le printemps 2017. Cette structure sera installée dans le bourg, de manière centrale par rapport aux commerces et services. Elle pourra ainsi donner plus d'intérêt à notre petit bourg afin apporter un peu de bien-être au quotidien pour les habitants.

Comme vous le savez déjà, les finances de la commune ne permettent pas de prendre en charge intégralement un tel équipement. Une recherche de subventions est en cours, nous continuons à explorer cette piste mais il y a peu d'espoirs.

De ce fait, après un apport limité de celle-ci, une opération de « crowdfunding » ou financement participatif, est envisagé. Ce type de financement est désormais possible pour les collectivités locales depuis un décret de décembre 2015. Très gros avantage, les dons ouvrent droit à une réduction fiscale à l'impôt sur le revenu (66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable).

En complément de l'apport limité de la commune et du financement participatif, des actions permettant de récolter des fonds peuvent être envisagées. A ce jour nous en sommes au stade de la réflexion.

Un comité de projet « extra-municipal » va être mis en place. En clair nous vous invitons à vous associer dans la mise en place des actions, le suivi de l'avancement et le choix final des éléments de jeux en fonction de la somme d'argent obtenue.

Ce projet est aussi le vôtre, vous serez informés à chaque étape et vous pourrez en suivre l'évolution.

Rejoignez-nous à la réunion d'information :

Samedi 19 novembre de 10h à 11h30 dans la salle annexe de la mairie

Que ce soit pour vous informer, apporter des idées ou nous proposer un peu de votre temps pour participer activement à ce projet.

Visite de Christian GILLET

Jeudi 13 octobre, Virginie GUICHARD, accompagnée d'élus de la Communauté de Communes Ouest-Anjou (CCOA), a présenté au Président du département, Christian GILLET et à nos deux conseillers départementaux, Marie-Paule CHESNEAU et Alain MAINGOT, l'ensemble des actions culturelles présentes sur notre territoire. Une richesse que l'on doit au maillage de différents acteurs tels que le réseau des bibliothèques, l'association l'Echappée Belle, Familles Rurales, le Pays Anjou Bleu, l'Ecole de musique de Pays... et l'ensemble des bénévoles, qui constituent les forces vives de chaque événement culturel, soutenus par les professionnels qui coordonnent l'ensemble de ces actions.

Informations pratiques

Points d'Apport Volontaire : Le site à côté du cimetière est remplacé par deux nouveaux espaces dédiés, un à côté du centre polyvalent et un deuxième à l'entrée du lotissement des Charmes. L'emplacement actuel près de la salle de sport est maintenu. Les containers seront au nombre de trois par espace. L'unique bac réservé aux cartons encombrants restera près de la salle de sport. Précision : le container d'APIVET (pour la collecte des vêtements) sera déplacé ultérieurement près de la salle de sport.

Inscription sur les listes électorales (attention élections présidentielles en 2017)

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez venir le faire à la mairie jusqu'au vendredi 30 décembre 12h. Documents nécessaires à l'inscription : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Mémento

Nouveaux horaires de la bibliothèque à compter du 1^{er} novembre :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

A noter : la prochaine animation Histoires en vadrouille à Saint-Augustin-des-Bois est prévue le 3 décembre 10h, sur le thème des sorcières.

Commémoration du 11 novembre :

Rendez-vous à 11h15 devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts dans le cimetière communal suivi du vin d'honneur dans l'annexe de la Mairie. Pour ceux qui le souhaitent rdv à 10h45 pour la cérémonie religieuse à l'église.

13h : repas des anciens combattants à l'Orée des Bois.

Ecole Sainte Monique

Cette année, l'école Privée Sainte Monique part à la découverte de la commune. A cette occasion, les enfants et leurs enseignants vont découvrir l'Histoire, le patrimoine, l'environnement, les institutions, les associations, les artistes... Ils vont donc partir en balade commentée dans Saint-Augustin des Bois, établir des plans/maquettes, rencontrer les forces vives et dynamiques du village (membres de l'équipe municipale, artistes, entrepreneurs, membres associatifs).

Pour cela, ils font appel à des personnes :

- connaissant bien la commune (Histoire, anecdotes),
- possédant des archives (photographie, cartes, cartes postales, actes officiels...),
- ayant un rôle au sein de la municipalité, d'une association, d'une entreprise,
- exerçant une activité artistique et souhaitant la faire partager aux enfants.

Toutes les personnes souhaitant s'informer ou/et s'impliquer dans ce projet seront cordialement accueillies par l'équipe enseignante.

Contact : Ecole Sainte Monique - Mme Cécile PILET au 02.41.77.36.48 ou staugustin.stemonique@ec49.fr

Cimetière communal

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal engagée en 2012 arrive à son terme. Plus de 70 concessions ont été déclarées abandonnées mais une quinzaine seulement va faire l'objet de travaux après la Toussaint. Ainsi, une entreprise spécialisée va enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires restés sur ces 15 concessions ; Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans l'emplacement repris ; les restes seront rassemblés avec respect puis placés à perpétuité dans l'ossuaire communal. Ces travaux dans le cimetière sont fondamentaux pour que nous puissions retrouver, dans un proche avenir, un cimetière à l'aspect agréable où le nombre de concessions disponibles permet à chacun de trouver un emplacement pour y établir sa sépulture.

Informations diverses

L'association des Naturalistes Angevins a pour but d'améliorer la connaissance sur la faune et la flore du Maine-et-Loire. Ses membres abordent de nombreux domaines des sciences naturelles et ont engagé depuis 2013 une dynamique afin de réaliser un nouvel atlas de répartition des mammifères sauvages dans le département. Chaque citoyen peut participer selon ses connaissances grâce à des observations directes ou en contribuant de manière indirecte notamment par le biais de la collecte de pelotes de réjection de chouettes (mélange de poils et d'os non digérés, régurgité).

Ainsi, dans le cadre de cet atlas, nous recherchons le plus grand nombre possible de pelotes de réjection sur l'ensemble du département. Si vous avez une chouette qui occupe un comble, une grange, un garage... n'hésitez pas à contacter l'association afin qu'elle puisse récupérer les pelotes, précieuses sources d'informations.

Pour en savoir plus sur l'atlas des mammifères et participer : <http://atlasmammmiferes49.blogspot.fr/>

Contact : Edouard Beslot – 06 23 69 27 70 ou obsedouard@yahoo.fr

N.B. : Pensez à bien étiqueter les lots de pelotes = date de récolte, lieu-dit/commune, nom du collecteur.



À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents de 9h30 à 11h30 au Centre Polyvalent :

- **Mardi 8 novembre 2016** : ça colle et ça décolle
- **Mardi 22 novembre 2016** : atelier Montessori.

NOUVEAU : L'association **Prim'Age Béconnais** propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Matinée P'tits Loups le mardi 15 novembre

De 9h30 à 11h30 – Centre Polyvalent.

Informations et inscriptions : 02.41.27.00.72 ou

primage.beconnais@hotmail.fr Tarif 1 €/enfant. Places limitées.

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le **samedi 19 novembre** de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs.

Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.

Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou

prudhommesophie@outlook.fr

Vide grenier organisé par Familles Rurales, **dimanche 20 novembre** de 8h à 18h à la salle de sport.

Tarif : 7 € les 3 mètres linéaires.

Réservation auprès de Mme Moricet : 06.79.23.74.89.

L'APE de l'école **Albert Jacquard** et l'Ogéc de l'école Ste Monique organisent un **après-midi jeux** (jeux de cartes et de plateau) ouvert à tous au centre polyvalent le **dimanche 20 novembre** de 14h30 à 17h30 à partir de 3 ans. Animé par Audrey du magasin Pinocchio de Chalonnes sur Loire.

Possibilité d'acheter des jeux.

Vente de boissons, gâteaux, crêpes, bonbons.

Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **27 nov à 10h30**.

Cheveux d'argent : l'association invite l'ensemble de ses adhérents à participer au **pot au feu** annuel le **jeudi 8 décembre** à 12h15 à l'Orée des Bois.

Ouvert aux retraités non adhérents. Tarif : 20 €.

Réservation : 02.41.39.34.64 avant le 1^{er} décembre.

Près de chez nous

Matinée de P'tits Loups "Hérisson Pomme de pin" le **jeudi 3 novembre** de 9h30 à 11h dans la salle du Ram du Louroux-Béconnais. Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou leurs parents. Sur inscription au 02.41.27.00.72 ou par mail (primage.beconnais@hotmail.fr).

Tarif 1 €/enfant. places limitées.

Bourse aux Jouets, Livres, Puériculture et Décors de Noël le **samedi 5 novembre** de 9h à 15h à la salle culturelle de l'Argerie au Louroux-Béconnais.

Organisée par l'association Prim'Age Béconnais.

Repair'Café : **samedi 5 novembre** de 9h à 12h, Salle de la Piscine (route d'Ingrandes) à Villemoisan.

Le Foyer Rural de Villemoisan organise un Repair'Café le 1^{er} samedi de chaque mois, cet atelier permettra la réparation de petits appareils électriques, ordinateurs, vêtements ou vélos... Un Repair'Café est un lieu de convivialité qui réunit d'un côté des consommateurs qui souhaitent réparer leurs objets plutôt que d'en acheter de nouveaux, et de l'autre, des bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines

Soirée dansante des restos du cœur le **samedi 5 Novembre 2016** à Saint-Germain-des-Prés, salle des Goganes à 20h.

18 € par personne (repas et soirée dansante, apéritif offert).

Réservez vos places au 02.41.72.22.61 ou 06.09.01.44.51

Concours de belote, le **vendredi 11 Novembre 2016**

Organisé par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) Inscription 6 €. A partir de 13h30, début du concours à 14h. Salle Beau Site de St Georges sur Loire. Un lot de viande à chaque joueur.

Expo bourse aux oiseaux et reptiles, avec salon artisanat, nature, produits du terroir. **Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2016**, de 9h à 17h à la salle Beau site de St Georges sur Loire. Organisée par le club des Jaco d'Anjou et le club Ornithologique de Cholet. Entrée 2 €, gratuits pour les moins de 16 ans. Bar et restauration sur place (repas chaud sur réservation le dimanche, 13 €).

06.76.96.91.28 xavier.pinard955@orange.fr ou

02.41.71.07.05 gaby.che@hotmail.fr

Séance de cinéma à Bécon-les-Granits, salle F.Chopin

Vendredi 11 Novembre 2016 à 20h30 : **RADIN**

Tarif : Adulte non adhérent 5,50 €, adhérent 4,50 €

Enfant non adhérent 4 €, enfant adhérent 3 €

Infos : <http://www.baladimages.fr/>

La Marmite à Roselyne touille et ratatouille les influences : Chansons tsiganes, musique klezmer, fanfare macédonienne, le tout arrosé d'une pincée de jazz et d'un zeste de folie...

Samedi 12 novembre 19h à l'espace Culturel de l'Argerie - Le Louroux Béconnais

Tarifs : 20 € (Plein) - 60 € (Pass Famille) - 15 € (- de 15 ans)

Repas inclus (Fouées à garnitures variées)

Réservation : 02.41.39.14.84 ou lechappee-belle@orange.fr

L'association "La boîte à malice" organise une **bourse une bourse aux jouets et aux livres**.

Le **samedi 19 novembre** de 9h à 12h30, espace du Fresne (rue du Hallay) – Savennières

Concert de trompes de chasse le **vendredi 18 novembre** à 20h30, Eglise du Louroux Béconnais.

Tarif : 8 € sur réservation, 10 € sur place.

Réservation au 06.12.43.63.65

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 novembre** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique